

# LA BRIMADE



**La « brimade » est le mot qu'utilise le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) pour traiter du phénomène que nos voisins anglophones appellent « bullying » : un mélange de harcèlement, d'intimidation et de cruauté.**

En novembre dernier, dans un atelier tenu lors du colloque de l'Association des comités de parents des régions de Québec et Chaudière-Appalaches, des parents racontent ce que leur enfant a vécu. Une mère rapporte que son enfant revenait à la maison avec son lunch intact. Il lui a fallu un mois pour découvrir que son fils préférerait se priver de dîner plutôt que de subir les mauvais traitements de ses pairs. En février 2002, à Trois-Rivières, les journaux rapportent le témoignage d'une mère estomaquée de découvrir les bleus sur le corps de son fils de 11 ans. Maltraité par des caïds, « il était réduit à tourner en rond, seul, dans un coin de la cour d'école ». Depuis qu'elle œuvre à mobiliser son milieu, des parents se regroupent autour d'elle afin de faire cesser l'intimidation.

**La brimade ne fait pas grand bruit, mais fait beaucoup souffrir**

Dans une recherche publiée au printemps 2001, le CSE attribue l'augmentation de 300 % des cas de troubles du comportement au cours des quinze dernières années à trois facteurs : l'évolution des structures familiales, les difficultés de l'encadrement parental et l'exposition répétée à des divertissements violents. Si la turbulence et le vandalisme dérangent, la brimade, cependant, ne fait pas grand bruit. Pourtant, la souffrance qu'elle cause n'est pas moins dommageable. Une fois l'estime de soi attaquée, l'enfant devient une cible de choix

pour les caïds de sa classe. L'enfant victime se sent inférieur, s'isole et perd ses amis. Il se réfugie souvent dans le silence et la soumission. Il pleure facilement. Lui répéter qu'il doit apprendre à gérer ses problèmes équivaut à l'abandonner. Des indices peuvent cependant laisser percevoir les difficultés vécues par les enfants : vêtements et objets abîmés, blessures inexplicables, jamais d'amis, peur de partir pour l'école, manque d'appétit, chemin illogique pour se rendre à l'école, etc.

**Mobiliser l'ensemble des élèves pour briser le silence**

Bien sûr, lorsque le mal est déjà fait, il faut parer au plus urgent. Réconforter les victimes et neutraliser les agresseurs. Reconstruire l'estime de soi est une partie importante de la solution. Tout ce qui peut aider l'enfant à briser l'isolement et à développer ses habiletés sociales sera très utile : inviter un ou des amis à passer une partie de la fin de semaine à la maison, tenir des activités de loisir en groupe, l'inscrire à des activités parascolaires, etc.

Quant à l'école, elle doit fournir aux élèves un milieu de vie qui favorise l'apprentissage. Un enfant qui vit dans la peur pourra difficilement se concentrer et donner le meilleur de lui-même en classe. L'enfant doit savoir et pouvoir demander de l'aide et, au besoin, être protégé contre les abus de certains de ses pairs. Voilà pourquoi il est important de mobiliser l'ensemble des élèves pour briser le silence qui entoure le phénomène de la brimade. Pour qu'une collectivité en vienne à condamner les abus, il faut sensibiliser les témoins. Les agresseurs savent habituellement imposer le silence aux victimes. Leur pouvoir dépend aussi de leur capacité à faire taire les témoins. Il faut donc se mettre à l'écoute de ces derniers et se tenir à l'affût de tous les appels de détresse, même les plus discrets.

**Tout un village**

Un vieux slogan africain dit : « Pour élever un enfant, il faut tout un village ». Chez nous, dans certains milieux, c'est l'ensemble de la population qui se mobilise pour prévenir et contrer la violence. À l'école Aux-Quatre-Vents, de la Commission scolaire Côte-du-Sud, le conseil d'établissement a tenu une réunion extraordinaire sur le phénomène de la violence. Le Conseil municipal de St-Malachie, les Chevaliers de Colomb et la Maison des jeunes y ont délégué des représentantes et représentants. En suivi à cette rencontre, le personnel de l'école a consacré une journée pédagogique à étudier le phénomène, ses sources et les moyens de le contrer. Résultat ? Une intervention sera réalisée auprès de toutes les classes, suivie, une semaine plus tard, d'une conférence destinée aux parents. À la suite de ces deux interventions, le conseil d'établissement étudiera la possibilité de se donner un projet éducatif axé sur la prévention de la violence. Pour vaincre ce phénomène, il faut un plan d'action concerté entre plusieurs agents : les élèves, leurs parents, le personnel et la communauté.

Comme quoi les slogans africains peuvent rendre service aux Québécois.

**JACQUES BRODEUR**

consultant [jbrodeur@mediom.qc.ca](mailto:jbrodeur@mediom.qc.ca)